



Notice technique

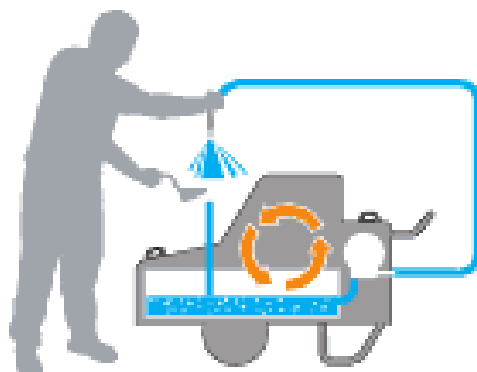
STATION DE LAVAGE

Pour chantier de construction - rénovation et BTP
Brevet déposé



CONSTRUIRE PROPEMENT ET DURABLEMENT

La station de lavage **n-ecobac** offre une solution aux réglementations et au respect de l'environnement sur les chantiers de construction et de rénovation en BTP grâce à la filtration et le recyclage de l'eau de lavage des outils et matériels dans un bac, ce qui supprime tout déversement de cette eau polluée sur les sols sous sol, nappe phréatique, canalisation et cours d'eau.



PRINCIPE

Le principe consiste en une station de lavage entièrement équipée pouvant s'adapter sur quasiment tous les types de chantier.



Cette station de lavage est positionnée sur le chantier de sorte à être accessible par la bétonnière, puis il est rempli d'eau au démarrage du chantier et utilisé comme cuve de lavage pour le nettoyage :

- des bétonnières
- des accessoires servant au travail du béton (pelle, truelle...)



L'opérateur, positionné à côté du n-ecobac, peut laver le matériel au moyen de la lance d'aspersion fournie.

La bétonnière est placée devant le bac à l'opposé des rehausses anti-éclaboussures de façon à ce que l'eau de lavage contenue dans celle-ci soit évacuée dans le bac.

Les autres outils sont placés sur le caillebotis pour leur nettoyage.



AVANTAGES DE LA STATION DE LAVAGE

n-ecobac est la première aire de lavage mobile destinée aux métiers du gros œuvre en bâtiment. Il permet aux entrepreneurs de **construire proprement**, par la **récupération des boues** de lavage, la **filtration** et le **recyclage** de l'eau. Egalement, il garantit le **maintien d'un chantier propre**, le respect des réglementations et l'économie d'eau par une pompe haute pression et l'amélioration de durée de vie des outils.

Respect des normes environnementales et sanitaires

Mise en conformité avec le règlement sanitaire départemental et le code de l'environnement concernant les rejets d'eau souillée sur les chantiers.

Contribue à la prévention des risques pour l'environnement et la santé des ouvriers sur les chantiers, en évitant les projections au sol et sur les personnes.

Economie d'eau

L'eau contenue dans le bac servira pendant toute la durée du chantier.

La pompe intégrée dans le n-ecobac permet de pomper l'eau filtrée du bac pour la ramener au dessus du bac pour laver les outils en circuit fermé afin de réduire au maximum la consommation d'eau.

Les déchets et particules en suspension sont récupérés par un filtre situé sous les grilles du bac.

Aucun déversement d'eau au sol durant toutes les opérations.

Propreté continue des sols

Le chantier reste propre puisque la solution d'un nettoyage en circuit fermé des outils évite tout rejet d'eau de lavage sur les sols.

La durée de vie du matériel est plus longue car régulièrement nettoyé.

Gain de temps

Centralisation de lieu de lavage

Pompe haute pression (15 barres)

Rapidité et simplicité de mise en oeuvre et efficacité.

Temps de mise en oeuvre sur chantier : environ 15 mn ce qui comprend la mise en place du bac sur le chantier et sa mise en eau.

Pour tout type d'outils

La station de lavage n-ecobac permet le nettoyage des outils du maçon allant de la bétonnière à la brouette, pelle, seau, truelle...

CARACTERISTIQUES

Station de lavage mobile grâce à ses 2 roues gonflables placé à l'avant du bac et sa poignée à l'opposé.

La structure est composée de pièces en acier SRJ235 épaisseur 3mm et aluminium épaisseur 2mm (sauf joints, roues,...)

L'appareil est prévu pour recevoir un volume maximum de 70 l d'eau.

Peinture thermolaquée orange et noir:

Dimensions hors tout : long. 1335 mm / larg. 740 mm / haut. 1100 mm - Poids : 70 kg

Le n-ecobac est modulable et transportable, comportant :

- D'une réserve d'eau dans un bac parfaitement étanche
- D'une grille pour la dépose du matériel,
- D'un dégrillage fin,
- D'un tissu filtrant changeable
- D'une vanne d'évacuation d'eau.
- D'une pompe haute pression reliée au bac contenant l'eau
- De 2 roues et 2 pieds
- De 3 poignées de levage
- Un support pour les outils munis de manche est situé derrière la réhausse.

Grilles, réhausse, support d'outils sont démontables, afin de réduire éventuellement l'encombrement au transport et au stockage. Démontés, ils peuvent être rangés sur ou contre le bac.

La station de lavage n-ecobac est livrée complète et intégrant tous les équipements hydrauliques et électriques.

Equipements hydrauliques et électriques :

- La pompe à eau
 - o électrique 220V
 - o pression de service 15 bars
 - o températures d'utilisation comprises entre 0 et 40°C.
- Toute la tuyauterie d'aspiration et de refoulement renforcée
- L'ensemble des raccords mâles et femelles
- La crépine
- La lance d'aspersion avec jet réglable

BAC A EAU

Bac parfaitement étanche à l'eau.

Dimensions : longueur 1203 mm, hauteur 255 mm, largeur extérieure 620 mm

Ces dimensions préconisées pour le bac permettent le lavage de la bétonnière et de tous les autres petits outils du maçon (pelles, seau, truelle, brouette, ...).

Poids à vide : 70 kg environ

Capacité d'eau : 65 L environ

En début de chantier, le remplissage de ce bac se fait au moyen d'un simple tuyau d'arrivée d'eau ou par une citerne d'eau pour l'occasion.

L'eau contenue dans le bac sert pendant toute la durée du bétonnage.

Toutefois, une vidange partielle pourra être effectuée si le niveau d'eau atteint un maximum à cause de la pluie ou déversement d'eau supplémentaire.

Si des résidus de laitance sont tombés au fond du bac ils peuvent être évacués manuellement au moyen d'un outil adapté, tel un racloir (non fourni).

Le tissu filtrant doit être vidé régulièrement et changé lorsque la maille est saturée et colmatée.

Ces déchets inertes sont évacués vers une déchèterie avec les autres gravats.

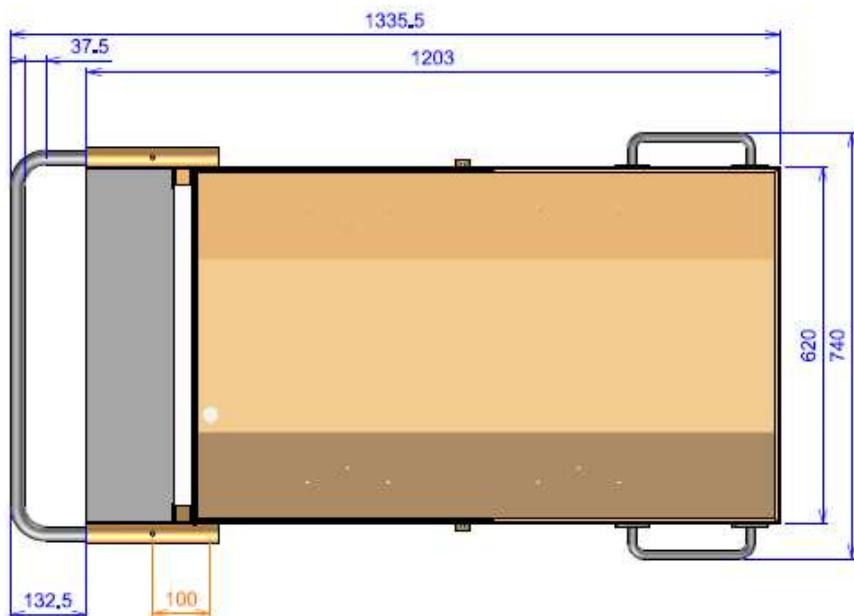
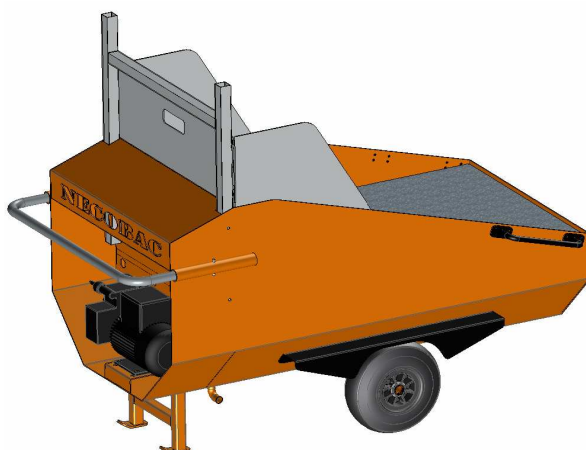
A la fin chantier de bétonnage, il régulera le pH avant de rejeter l'eau.

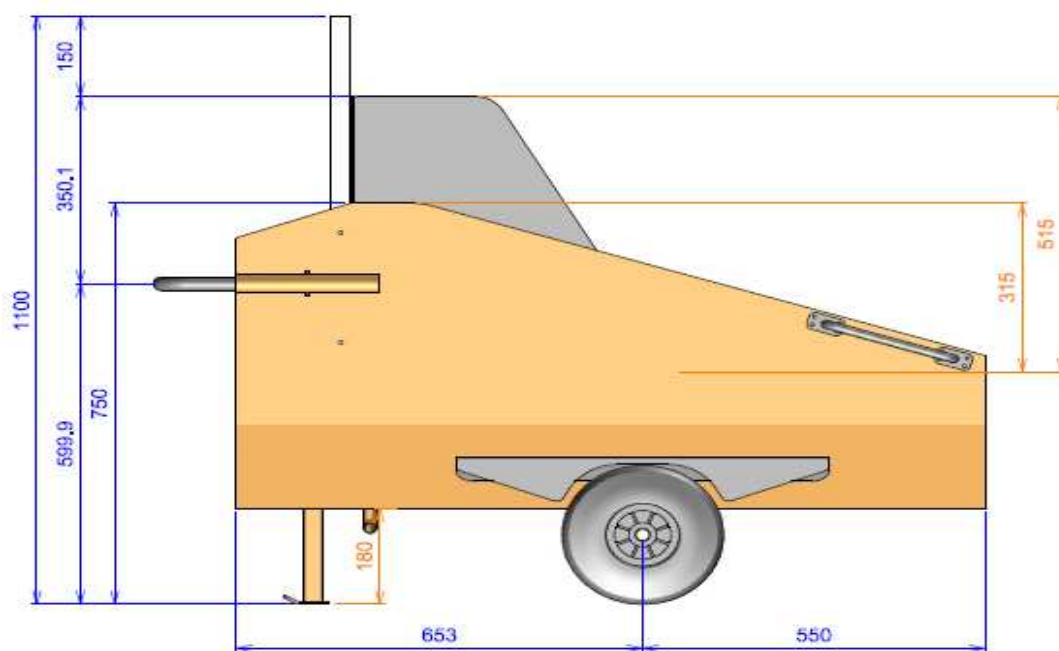
Avant d'utiliser la station de lavage, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance des présentes consignes d'utilisation et de se conformer à toutes ses prescriptions.

Ces consignes d'utilisation doivent être conservées à la disposition de tout opérateur.

C.T.W décline toute responsabilité pour les conséquences dues à l'utilisation ou à l'installation non prévue du n-ecobac ainsi que les conséquences de démontage, modifications ou remplacement de pièces ou composants d'autres provenances sans accord écrit.

ENCOMBREMENT DE LA STATION DE LAVAGE COMPLETE





MISE EN SERVICE

Les opérateurs participant aux opérations d'assemblage, de mise en place et de mise en route, doivent obligatoirement porter un casque, des chaussures de sécurité et des gants appropriés

- Positionner le bac à un endroit stratégique du chantier afin d'être parfaitement accessible par la bétonnière et les autres outils du maçon.
- Remplir le bac d'eau claire au moyen d'un tuyau d'arrivée d'eau ou d'une citerne chargée en eau pour l'occasion, jusqu'à environ 15cm du bord supérieur (le plus bas)
- Vérifier que le bac est sur une surface plane. Dans tous les cas, il faut prévoir le calage des pieds au moyen de planches en bois de surface et résistance suffisante pour empêcher le bac de s'affaisser lorsque le sol est meuble.
- Vérifier que les éléments du n-ecobac sont bien positionnés (caillebotis, dégrillage fin, tissu filtrant, réhausse, tuyau et lance d'aspersion, pompe).
- Vérifier la bride de tuyauterie qui permet de positionner avec précision l'emplacement de la crépine d'aspiration. Nous rappelons que la crépine équipée d'un clapet de retenue, doit toujours être entièrement immergée et aspirer l'eau à proximité de la surface car l'eau y est le moins chargée de matières en suspension.

Veiller à ce que l'aspiration ne se fasse jamais au fond du bac car l'eau peut être sale et trop chargée en particules de ciment et pourrait encrasser et obstruer la pompe et les tuyauteries.

- Préparer le tuyau d'aspersion équipé de la lance d'aspersion en le mettant vers l'aire de lavage.
- Brancher l'alimentation de la pompe après s'être assuré que :
 - o l'appareil ne travaille pas en ambiance explosive (présence de gaz ou poussières inflammables etc...) ce qui nécessiterait une protection spéciale
- Avant d'utiliser la pompe pour la première fois sur le chantier, prendre en main la lance d'aspersion et la diriger vers le bac puis amorcer la pompe en enclenchant le bouton marche du démarreur. Suivant la longueur et le diamètre du tuyau d'aspiration, il faut attendre quelques instants avant que la pompe ne commence à refouler

La station de lavage est alors prête à être utilisée.

Les opérateurs qui utilisent le poste de lavage, doivent obligatoirement porter un casque, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants appropriés

CONSIGNES D'UTILISATION

- Veiller à ce que tous les opérateurs participant aux opérations d'assemblage, de mise en place et de mise en route, portent obligatoirement un casque, des chaussures de sécurité et des gants appropriés
- Veiller à ce que tous les opérateurs utilisant la station de lavage, portent obligatoirement un casque, des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants appropriés
- Veiller à ce que la passerelle et les accès ne soient pas encombrés par des objets, gravois ou décombres.

- Veiller à la propreté du poste de lavage et autour de l'installation

La station de lavage ne doit en aucun cas servir d'aire de stockage de matériels ou matériaux

- Vérifier régulièrement la propreté et le bon fonctionnement de la pompe.
- Vérifier régulièrement la propreté de la tuyauterie.
- Si les tuyaux ont été démontés, lors du remontage de ceux ci, veiller à bien réaliser l'étanchéité de la tuyauterie.
- Vérifier régulièrement l'étanchéité des tuyauteries et raccords
- Avant de brancher l'alimentation pour utiliser la pompe, s'assurer que :
 - o la tension d'alimentation est de 220V
 - o l'appareil ne travaille pas en ambiance explosive (présence de gaz ou poussières inflammables etc...) ce qui nécessiterait une protection spéciale
- Lire le manuel d'utilisation et d'entretien de la pompe et se conformer à toutes ses prescriptions
- Avant de commencer à laver les outils, s'assurer du bon fonctionnement de la pompe
- En cas de risque de gel, vidanger systématiquement la pompe et les tuyauteries.
- Surveiller le niveau d'eau dans le bac afin qu'elle ne puisse jamais déborder en répandant l'eau sale au sol

- Veiller à ce qu'il y ait toujours suffisamment d'eau dans le bac et surtout que la crépine d'aspiration soit toujours entièrement immergée dans l'eau afin que la pompe n'aspire que de l'eau et non de l'air.
- La crépine d'aspiration ne doit jamais aspirer l'eau sale et chargée.
- Lors du nettoyage vérifié que le jet de la lance d'aspersion ne soit pas coupé, la pression forcera le moteur et la tuyauterie.
- A la fin du nettoyage des outils, arrêter la pompe avec le bouton arrêt situé sur la pompe.

Il est interdit de :

- Laisser toute personne étrangère au service, ou incompétente, accéder et utiliser la station de lavage
- D'utiliser le poste de lavage en cas d'averse, en cas d'orage.
- Se servir du bac pour d'autres applications que celles auxquelles il est destiné
- Pomper de l'eau souillée contenant des impuretés de taille trop importante et pouvant obstruer ou détériorer la pompe et les tuyauteries
- D'utiliser le poste de lavage si le câble ou la fiche d'alimentation sont détériorés
- D'utiliser le poste de lavage si les tuyauteries et raccords ne sont plus étanches
- D'intervenir sur la pompe ou les autres équipements électriques si l'installation est sous tension
- Diriger le jet d'eau sur le démarreur ou à l'intérieur du caisson
- Modifier le n-ecobac sans l'accord du fabricant
- de boire l'eau du bac
- de se laver les mains avec l'eau du bac
- Cette eau est non potable et impropre à la consommation

ENTRETIEN

- Si l'eau pompée dans le bac est relativement chargée avec des matières en suspension et déchets de laitance en cas d'erreur de manipulation, il faut rincer la pompe avec de l'eau claire. Lorsque la pompe est trop encrassée et n'aspire ou ne refoule plus, il faut démonter la chemise de pompe et l'éjecteur pour les nettoyer au jet d'eau et à la brosse.

- Les différents équipements compris dans le n-ecobac doivent être maintenus en parfait état de propreté

- Il est interdit d'entreprendre des travaux d'inspection ou d'entretien sur les organes électriques sans que l'alimentation électrique ait été coupée

- Vérifier quotidiennement et avant chaque utilisation, l'état du câble électrique d'alimentation

- Vérifier quotidiennement le niveau d'eau dans le bac à eau mais aussi après une longue période de pluie ou un orage. En cas de risque de débordement, vidanger une partie de l'eau jusqu'à ce que le niveau redescende au minimum de 15cm en dessous du bord inférieur du bac à eau. Pour vidanger ou baisser le niveau d'eau, utiliser la vanne d'évacuation prévue sous le bac

Le niveau d'eau du bac doit toujours être suffisant pour assurer le pompage de l'eau pour le lavage. A la fin de chaque chantier, vérifier en détail l'intégralité de tous les éléments et équipements du n-ecobac. Procéder à un nettoyage de la pompe et des tuyauteries

Lorsque le n-ecobac présente un état de vétusté susceptible de provoquer des risques pour l'utilisateur ou l'environnement, il y a obligation de la mettre hors service ou de le démonter. C.T.W décline toute responsabilité pour toutes les conséquences dues à la non observation des prescriptions citées précédemment.

Conditions de non garantie

- Détériorations ou avaries résultant d'une mauvaise utilisation (par exemple surcharge de l'appareil)
- Négligence (chocs ou autres).
- Hygrométrie anormale des produits.
- Défaut d'entretien (tous les joints détériorés doivent être remplacés).
- Surcharge même passagère des structures.
- Perçages des parties en acier
- Ajout d'éléments non prévu.
- Manutentions anormales

CARNET DE MAINTENANCE

Numéro de série :

.....

Année de fabrication :

.....

Entreprise utilisatrice :

.....

Adresse :

.....

Activité :

.....

Date de 1ère mise en service :

.....

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

Une plaque de firme au nom de C.T.W, numéro de série et année de fabrication est rivetée sur le bac équipé.

La durée de la garantie est de 1 an mais ne couvre pas les problèmes ou dommages liés à une mauvaise utilisation ou un manque d'entretien.

Avant d'utiliser l'aire de lavage, il est indispensable, pour la sécurité d'emploi du matériel et son efficacité, de prendre connaissance de la notice technique et de se conformer à toutes ses prescriptions

Cette notice et le carnet de maintenance doivent être conservés à la disposition de tout utilisateur de la machine

L'entreprise utilisatrice doit tenir à jour ce carnet de maintenance sur lequel devront être inscrits toutes les inspections périodiques mais aussi chacune des interventions de maintenance, réparation et transformation effectuées sur la machine

C.T.W préconise pour votre aire de lavage un entretien et contrôle complet mensuel et systématique à la fin du chantier, avant mise en place sur un nouveau chantier

SUIVI DES VERIFICATIONS PERIODIQUES ET ENTRETIEN OU REPARATIONS

[illegible]



SAS C.T.W
69 rue Georges Besse
30035 NIMES – FRANCE
Tel. 06.45.00.81.38

